

# Fiche de présentation de la formation : Membre du Conseil de Surveillance des FCPE

**NPS : 9,2 / 10**  
Satisfaction des stagiaires  
de la précédente session

## INFORMATION PRATIQUE

- Durée / Horaire :** 21 heures sur 3 jour du 17 au 19 novembre 2021  
J 1 : 10h00 à 18h30  
J 2 : 9h00 à 17h30  
J 3 : 9h00 à 17h30
- Lieu :** Les salons Paris Bourse  
115, rue Réaumur 75002 Paris
- Tarif :** 1800 € par apprenant en inter-entreprise (minimum 8 participants)  
TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- Financier :** entreprise
- Inscription :** <https://www.idsedt.org/nos-formations.html>  
Contact : Damien Boissinot | [administrateur@idsedt.org](mailto:administrateur@idsedt.org) | 06 76 42 18 05

La loi **PACTE** a introduit une nouvelle obligation de formation depuis le 22 mai 2019, date de publication de la loi :

- « Art. L. 3341-2.-Les administrateurs des SICAV d'actionnariat salarié représentant des salariés actionnaires ou les membres d'un conseil de surveillance d'un fonds commun de placement d'entreprise représentant les porteurs de parts bénéficient, dans les conditions et les limites prévues à l'article L. 2145-11, d'une formation économique, financière et juridique, d'une durée minimale de trois jours. »
- « Cette formation est dispensée par un organisme figurant sur une liste arrêtée par voie réglementaire. »

## ENJEUX DE LA FORMATION

- Connaître les missions du Membre du Conseil de Surveillance
- Valoriser vos dispositifs de partage du profit grâce à des méthodes pédagogiques auprès de vos collègues
- Démocratiser l'accès aux marchés financiers et comprendre les différents mécanismes économiques ainsi que les fondamentaux de la gestion financière
- Former les Membres des Conseils de Surveillance sur les outils de partage du profit, leurs fonctionnements et leur adéquation au profil investisseur des collègues

## PROFILS DES STAGIAIRES

---

- 🍌 Représentant des salariés dans les Conseils de Surveillance des fonds FCPE : Épargne et Actionnariat Salarié

## PREREQUIS

---

- 🍌 Aucun

## INFORMATION HANDICAP

---

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, nous vous remercions de nous faire part de vos difficultés lors de l'inscription.

*N'hésitez pas à contacter notre référent handicap M. Matthieu HOORNAERT : [Matthieu.hoornaert@idsedt.org](mailto:Matthieu.hoornaert@idsedt.org)*

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

---

- 🍌 Mesurer les prérogatives du Membre de Conseil de Surveillance et ses limites
- 🍌 Préparation de l'Assemblée Générale pour les fonds d'actionnariat salarié
- 🍌 Connaître et comprendre le cadre juridique et réglementaire via le règlement du fonds pour être en mesure d'accompagner et de défendre les droits des salariés
- 🍌 Communiquer vers les collègues sur l'épargne et l'actionnariat salarié
- 🍌 Pouvoir apprécier la pertinence d'une gamme de fonds (Label ISR dont le CEIS) et comprendre la gestion financière d'un fonds
- 🍌 Être capable d'analyser le rapport de gestion du Conseil de Surveillance
- 🍌 Être en mesure de participer à l'élaboration du plan d'épargne d'entreprise (PEE, PERCO et PERCOL)

## CONTENU DE LA FORMATION

---

### 1. Exercer le mandat de membre de conseil de surveillance

- 🍌 Les missions du conseil de surveillance des fonds de placements
- 🍌 L'identification des objectifs de l'épargne salariale en fonction des acteurs
- 🍌 Faire de l'épargne et de l'actionnariat salariés un outil de conquête d'électeurs

## **2. Les dispositifs de l'épargne salariale et de retraite « Partage du Profit »**

- 👉 Comprendre les marchés financiers et les enjeux économiques actuels
- 👉 Evaluer les performances et risques des fonds à partir des informations disponibles
- 👉 Nomenclature des fonds et l'enjeu des horizons de placement

## **3. Les clés de gestion financière**

- 👉 Maîtriser la gestion d'un FCPE d'épargne salariale et ses particularités. Prendre connaissance des approches et de styles de gestion
- 👉 Sélectionner des fonds selon le profil de risque et la durée de placement de l'épargne

## **4. Les enjeux d'un fonds d'actionnariat salarié**

- 👉 Identifier les droits des actionnaires salariés
- 👉 Préparer des résolutions et ordre de jour pour assemblée générale

# **ORGANISATION PEDAGOGIQUE**

---

## **Equipe pédagogique**

*Formation réalisée en partenariat avec le Groupe SECAFI Alpha et ERES.*

Les noms des formateurs seront communiqués dans la convocation. Les formateurs, outre leur savoir-faire pédagogique, interviennent concrètement sur le terrain.

## **Moyens pédagogiques et techniques**

- 👉 Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- 👉 Documents supports de formation projetés
- 👉 Exposés théoriques
- 👉 Etude de cas concrets
- 👉 Quiz en salle
- 👉 Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- 👉 Formations en distanciel réalisées au moyen de Microsoft Teams

## **Dispositifs d'évaluation de la satisfaction de la formation**

- 👉 Interaction orale avec le formateur
- 👉 Questionnaire à chaud
- 👉 Questionnaire à froid